

Cahier de revendications du personnel du SSEJ à l'occasion de la grève des femmes*/féministe du 14 juin 2019

Si un rôle essentiel du SSEJ est de promouvoir la santé et de prévenir les risques de santé auprès des jeunes, pour mieux y parvenir, il doit désormais prêter plus attention à la santé et au bien-être au travail de son personnel. Or, le personnel du SSEJ est composé très majoritairement de femmes, dont la majorité travaille à temps partiel.

Etant considéré l'impact sur la santé de toutes les formes de discrimination et, en cette journée forte et symbolique, des discriminations de sexe et de genre, les revendications du personnel sont les suivantes:

- Mise en place d'une politique active de promotion de l'Égalité à l'ensemble du service. Nous demandons ainsi :
 - La formation de l'ensemble du personnel, hiérarchie comprise, au repérage et à la prévention des marques de « sexisme ordinaire ».
 - La formation de l'ensemble du personnel, hiérarchie comprise, au harcèlement sexuel : au travail et ailleurs (harcèlement de rue,...).
 - La formation de l'ensemble du service à l'usage systématique du langage épicène et inclusif.
- Toute forme de promotion de la santé et du bien-être au travail du personnel, dans le respect de l'égalité de sexe et de genre, notamment :
 - Un congé parental pour toutes et tous.
 - Une prise en charge des frais de garde lors des réunions imposées le mercredi aux collègues qui travaillent majoritairement à temps partiel.
 - Un système de garde d'enfant gratuite facilitant la mise à disposition du personnel lors des réunions de travail extraordinaire.
 - Un aménagement du temps et de l'organisation du travail au retour des congés maternités.
 - Une reconnaissance souple, de bon sens et bienveillante du temps de travail effectif : relevés horaires rigides, à assouplir.
 - La vérification systématique des annuités correspondantes aux années d'expériences.
 - Le questionnement systématique, lors des engagements, visant à la reconnaissance des expériences et des années éducatives.
- Entretiens d'embauche : les aspects d'égalité et de prévention de toute forme de discrimination doivent être interrogés.
- Vu l'importance de l'éducation sexuelle et affective à l'école dans la prévention des violences sexistes et sexuelles, le personnel demande que le SSEJ se positionne explicitement et visiblement auprès du DIP dans une volonté d'augmenter les moyens dévolus à cette pratique spécialisée, en particulier pour que :
 - du personnel et des moyens supplémentaires soient affectés à cette pratique.
 - Une intervention *annuelle* en éducation sexuelle et affective prenne place dès la petite enfance jusqu'à la fin de la scolarité, dans l'ensemble des écoles.

Plus globalement, le personnel soutient les revendications du Cartel intersyndical de la fonction publique et du secteur subventionné.